



Probleme de cheque fait a une grande surface

Par **caroline**, le **05/02/2010** à **11:11**

Bonjour,
je suis aller faire des courses pour 14,77 euros dans un intermarche.j ai payer par cheque .
intermarche me rappelle et me dit que je n est pas signe le cheque chose possible je leur
propose de me retourner le cheque afin de resoudre le probleme mais en vaint (je ne peut
pas me deplacer avant trois ou quatre mois chez eux). aujourd'hui il me demande par huisier
la sommes majore se qui me donne 46,34 en tout que puis je faire

Par **Tisuisse**, le **05/02/2010** à **12:09**

Bonjour,

La réaction du magasin est logique : le chèque, n'étant pas signé, a été rejeté par la banque,
donc vous n'avez pas payé vos articles achetés, donc vous avez une dette vis-à-vis de ce
magasin. C'est en toute logique que, malgré leurs relances restées infructueuses, ils ont
transmis le dossier à un huissier.

Par **Patricia**, le **05/02/2010** à **22:39**

Bonsoir,

Vous ne pouvez malheureusement rien faire d'autre que de payer.

Pour simplifier et résoudre ce problème en temps et en heure, si le magasin n'a pas voulu vous renvoyer votre chèque, il fallait lui proposer de lui en envoyer un (en y joignant une lettre explicative).

Et vous, aller à votre banque pour faire opposition sur ce premier chèque.

Sinon, (si il vous était possible), de confier ce règlement à l'une de vos connaissances pour qu'elle aille régulariser à votre place.